

Léon XIII

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **32 (1903)**

Heft 15

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne. — Rabais pour les annonces répétées

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. J. Dessibourg**,
Directeur de l'École normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à *MM. Bondallaz et Wicht, instituteurs, à Fribourg*, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à *l'Imprimerie-Librairie catholique, Grand'Rue, 13, Fribourg*.

SOMMAIRE : *Léon XIII. — Compte rendu de la réunion de la Société fribourgeoise d'Education à Broc (suite et fin). — A travers les sciences. — Rapport sur la marche de la Caisse de retraite, en 1902 (suite et fin). — Bibliographie. — Correspondance. — Chronique scolaire. — Avis officiels.*

LÉON XIII

Le 20 juillet, la mort a ravi à l'Eglise l'un de ses plus grands Papes. Léon XIII avait commencé, le 2 mars, sa quatre-vingt quatorzième année.

La dépouille mortelle du vénéré Pontife repose provisoirement dans une niche de la vaste église de Saint-Pierre, en attendant qu'elle soit transportée dans la basilique de Saint-Jean de Latran, en face du tombeau d'Innocent III.

Durant 25 ans, Léon XIII a dirigé l'Eglise catholique avec une sûreté de vue, une fermeté patiente et une force de travail qui ont fait l'admiration de tout l'univers.

Il n'y a pas de domaine quelque peu important de la vie religieuse, sociale et politique qui ait échappé à la perspicacité et à l'influence bienfaisante de ce magnanime Pontife. Il a particulièrement veillé sur l'éducation de

la jeunesse chrétienne, ne négligeant aucune occasion d'attirer l'attention sur cette œuvre d'une portée incalculable pour la famille, l'Etat et l'Eglise. A peine était-il monté sur le trône pontifical, qu'il exhortait vivement les catholiques à déployer une infatigable activité sur le terrain de l'éducation. Plus les ennemis de la religion s'efforcent d'inculquer des maximes qui obscurcissent l'esprit et gâtent les mœurs, plus il faut, selon lui, veiller à ce que la méthode d'enseignement soit bonne et à ce que l'enseignement des différentes branches soit en harmonie avec la doctrine de l'Eglise.

L'année suivante, le 4 août 1879, Léon XIII publiait son admirable Encyclique *Æterni Patris*, où il traite de la restauration des études philosophiques selon l'esprit et la méthode de saint Thomas d'Aquin. En même temps, il fondait à Rome l'*Académie de Saint-Thomas*, ordonnait une édition nouvelle et soignée des œuvres du grand Docteur et le proclamait patron de toutes les écoles catholiques.

Les Encycliques de Léon XIII sont écrites dans un style élégant et pur. Aussi recommandait-il les études littéraires, faites dans les œuvres des meilleurs écrivains. « Puisque la perception des sens, disait-il en 1885, nous aide à atteindre les vérités surnaturelles, rien n'est plus utile à l'intelligence de ces vérités que le talent d'écrire. Un langage naturel et gracieux excite merveilleusement les hommes à prêter attention et à lire, et la vérité, ainsi éclairée par la sublimité de la diction, pénétrera plus facilement dans les esprits et les captivera plus fortement.

L'importance des études scientifiques n'a pas échappé à la clairvoyance du Pontife défunt. Il a exprimé le désir que l'enseignement des sciences soit donné avec soin, surtout de nos jours, où les ennemis de la religion ne négligent rien pour égarer la jeunesse inexpérimentée.

Pour faciliter les recherches historiques, Léon XIII n'a pas craint d'ouvrir plus largement la bibliothèque et les archives du Vatican. « En effet, disait-il dans une allo-

cution, en 1886, les bienfaits de l'Eglise catholique sont inscrits dans de nombreux et immortels monuments que personne ne pourra contester. »

On sait dans le canton de Fribourg et en Suisse tout l'intérêt que Léon XIII a voué à la jeune Université.

Après avoir tracé des directions pour les hautes études, le Pape de la démocratie chrétienne a voulu étendre sa paternelle sollicitude aux écoles populaires. A différentes occasions, en s'adressant aux évêques de France, d'Angleterre et des Etats-Unis, il a insisté sur la nécessité de posséder des écoles publiques où la religion est la base de tout l'enseignement, parce que les écoles chrétiennes sont les gardiennes de la foi, le plus précieux de nos biens, et les pépinières où se forment les bons citoyens.

Le grand Pontife n'a pas craint de dénoncer les efforts des sociétés secrètes, qui voudraient s'emparer de la formation de la jeunesse, ni de condamner l'établissement des écoles neutres.

Léon XIII ne s'est pas contenté de dire; il a encore contribué chaque année, pour une somme d'environ 500,000 fr., à la fondation et à l'entretien des écoles populaires de la ville de Rome.

Que de choses il resterait à mentionner, si nous voulions essayer de résumer tant soit peu complètement l'activité de Léon XIII dans le domaine de l'éducation et des études !

Toutes les branches de la science et de l'art chrétien ont toujours trouvé dans les papes d'excellents représentants, de généreux bienfaiteurs et de vigilants gardiens, même et surtout aux époques où l'ignorance et la barbarie travaillaient plutôt à détruire les sources de l'instruction.

Léon XIII n'est plus. Qu'il repose en Dieu ! Mais la Papauté est immortelle. Nous avons la pleine assurance que son digne successeur, Pie X, qui s'est déjà fortement occupé du relèvement des études dans son ancien diocèse de Mantoue, continuera comme Pontife suprême les traditions de Léon XIII et de ses autres prédécesseurs. J. D.